

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Développement durable des territoires ruraux

Aix-Marseille Université (AMU)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Développement durable des territoires ruraux*, parcours Tourisme durable propose une formation dans le domaine du tourisme durable et des territoires ruraux.

La formation met en avant l'acquisition de :

- la connaissance des institutions nationales et européennes du développement local et des acteurs publics et privés ;
- la maîtrise des outils d'analyse (gestion de projet, enquêtes, diagnostic, etc.) ;
- la connaissance des projets de développement associant tourisme et maîtrise environnementale.

La formation est portée par le département Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO) de l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Aix-Marseille Université. La formation est assurée à Digne-les-Bains. Elle se compose de 11 unités d'enseignement (UE), entièrement réalisées en travaux dirigés ou en travaux pratiques.

La formation accueille à la rentrée 2016 39 étudiants au total, dont 1 en alternance. Le calendrier est entièrement organisé sur un rythme d'alternance, avec des semaines de cours et des semaines en entreprise (pour l'étudiant alternant), ou en travail de groupe sur le projet tuteuré (pour les étudiants non alternants).

Le recrutement se fait à bac+2 pour des candidats issus soit d'une deuxième année de licence (L2), soit titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), soit d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

La formation née en 2011 a, durant l'année universitaire 2014/2015, signé une convention de partenariat pédagogique avec la Cité européenne de la culture et du tourisme durable de Gréoux-les-Bains afin de favoriser les échanges entre les étudiants et le monde professionnel. Parallèlement à cela, des partenariats semblent créés avec plusieurs organismes à l'étranger (les seuls cités dans le document sont le programme Mexprotec et l'Université populaire rurale ouverte) afin de faciliter les départs en stage des étudiants à l'étranger.

## Analyse

Objectifs
<p>Les compétences à acquérir se situent dans la maîtrise des projets de développement tant dans le cadre d'une collectivité locale qu'une entreprise privée. La formation vise à clarifier ses objectifs en resserrant ses profils autour du tourisme durable en territoire rural plutôt que le développement territorial en général. Cet effort constitue un point fort des objectifs car il permet de sortir des généralités sur le développement territorial pour lequel il y a une forte concurrence entre les formations qui comprennent ces termes dans leur mention.</p>

<p>Le partage des compétences entre l'orientation vers le public (management public) et le privé (management privé) n'est pas suffisamment précisé.</p> <p>C'est bien en effet sur les questions des méthodes de management que la formation pourra se distinguer d'autres formations sur le même objectif professionnalisant mais en provenance d'autres disciplines (géographie, sciences économiques ou sciences politiques, notamment).</p> <p>La volonté d'évoluer vers un groupe composé uniquement d'alternants est clairement exprimée, mais les difficultés soulignées quant aux capacités d'accueil des acteurs locaux pour des stages remettent en question la faisabilité de ce projet.</p>
<b>Organisation</b>
<p>La formation s'organise en 2 semestres (semestre 5 et semestre 6 du cursus d'enseignement supérieur). Le semestre 5 comprend 5 unités d'enseignement, soit un total de 265 heures de cours (pour 26 crédits européens - ECTS). Le semestre 6 comprend 4 unités d'enseignement, soit un total de 185 heures de cours (pour 19 ECTS) et 2 unités de mise en pratique (stage et projet tuteuré), soit 400 heures de pratique (pour 15 ECTS).</p> <p>A la lecture du dossier, il est difficile de savoir si certains enseignements sont mutualisés avec d'autres parcours issus, le cas échéant, d'une mention commune.</p> <p>Le mode d'organisation de la formation est de facture classique et plutôt bien équilibré entre les différents objectifs de la formation (management, développement local, durabilité, tourisme et méthodes). Le volume horaire est conforme aux exigences d'une licence professionnelle. Le deuxième semestre de la licence (semestre 6 du cursus d'enseignement supérieur) consacre une part significative au travail de terrain avec le projet tuteuré et le stage. Il n'est pas indiqué l'existence d'un rapport de stage avec évaluation et éventuellement présentation orale.</p> <p>Les enseignements sont cohérents avec les objectifs professionnels énoncés. Cependant, la présentation des modalités d'enseignement montre qu'il n'y a aucun cours magistral proposé dans cette formation, mais uniquement des travaux dirigés (8 unités d'enseignement) et des travaux pratiques (1 unité d'enseignement).</p> <p>Bien qu'un format essentiellement basé sur des travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) soit cohérent avec la finalité professionnelle du diplôme, on peut s'étonner que certains enseignements ne fassent pas l'objet de cours magistraux - CM (par exemple « théories du développement durable », « organisation et droit du tourisme », ou encore « gestion publique du projet »).</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Il existe, au niveau régional, 2 formations concurrentes (situées à Avignon et Toulon). La licence professionnelle d'Avignon selon son titre a une orientation plus économique autour de l'économie sociale et solidaire. La licence de Toulon est apparemment très proche mais située régionalement dans un contexte très différent de la licence.</p> <p>Il reste qu'au niveau national, il existe beaucoup d'autres formations en licence professionnelle pour le tourisme. Compte tenu des fortes mobilités des étudiants, ces autres formations peuvent constituer des concurrentes.</p> <p>Plusieurs partenariats ont été signés avec des acteurs professionnels locaux (ayant des profils différents et cohérents avec la formation) qui interviennent au travers d'enseignements ou sont impliqués dans les projets tuteurés.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'équipe pédagogique se compose de 17 intervenants, dont 3 enseignants (qui assurent 36 heures de cours), 5 enseignants-chercheurs (qui assurent 174 heures de cours) et 9 professionnels (qui assurent 223 heures de cours).</p> <p>Elle intègre donc des profils diversifiés, dans des domaines variés et cohérents avec les objectifs de la formation, qu'il s'agisse des disciplines de rattachement des enseignants ou des secteurs d'activité des professionnels. Ces derniers occupent par ailleurs des postes à responsabilités dans les domaines liés à la formation, ce qui présente un fort atout pour les étudiants. Parmi ces professionnels, 2 sont consultants.</p> <p>Les informations fournies concernant l'organisation des unités d'enseignement et la répartition des cours assurés par les intervenants ne se recoupent pas totalement. Ainsi, la présentation de la formation fait état de 450 heures de cours, alors que la répartition de ces cours par intervenant ne comptabilise que 433 heures de cours. Par ailleurs, la lecture de ces informations ne permet pas de voir clairement dans quelles unités d'enseignement interviennent les membres de l'équipe pédagogique (les cours ne sont pas nommés de la même manière partout).</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>L'année passée, 2015-2016, la formation a accueilli 39 étudiants, dont 1 seul en alternance. Sur les 4 dernières années universitaires, les étudiants sont majoritairement issus de BTS et brevets de technicien supérieur agricole (BTSA), puis L2 et quelques-uns de DUT. Les autres formations de provenance des étudiants ne sont pas précisées. En 4 ans, seulement 2 étudiants ont suivi la formation sous un format alternance, ce qui est très peu. La formation accueille par ailleurs des étudiants en formation continue, mais le nombre de ces étudiants est en nette diminution (14, 10, 3 puis 3 sur les 4 dernières années). Le nombre d'étudiants a diminué pendant 3 ans, puis augmenté sur la dernière année (42,</p>

<p>31, 25 puis 39 étudiants sur les 4 dernières années). L'établissement souhaite diminuer cet effectif et augmenter largement le nombre d'alternants, jusqu'à ne compter que des étudiants alternants. Le taux de réussite avoisine les 95 %. Cependant, le taux de réussite ne renseigne pas sur le taux d'insertion des étudiants dans les différents métiers du développement local et du tourisme. De plus, le profil affiché de la licence professionnelle ne constitue qu'une partie des débouchés. Pour le reste (concours de l'administration, agent de développement, etc.), les débouchés sont communs avec toutes les formations généralistes sur le développement local. La distribution des emplois trouvés par les étudiants diplômés n'est pas renseignée avec précision. Il n'est donc pas possible de déterminer la réussite sur le profil précis de la formation.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Cette partie est peu renseignée dans le dossier et semble ne pas être une priorité. Pourtant, une recherche appliquée est souvent très utile pour soutenir l'action et enrichir la pédagogie d'une formation notamment en licence professionnelle où l'étudiant trouve un moment unique pour prendre du recul par rapport aux pratiques. Si chaque enseignant académique est rattaché comme enseignant-chercheur à une équipe de recherche dans l'Université, cette démarche paraît très individuelle et l'on ne dispose pas d'information sur le lien entre ces recherches et les profils formés dans la licence. De même, l'idée d'obtenir un contrat pour financer des travaux d'étudiants telle que proposée dans le dossier ne semble pas très réaliste par rapport aux caractéristiques habituelles de constitution des contrats de recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Une fiche concernant la formation existe au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP). Cette fiche liste les objectifs de la formation en termes de compétences professionnelles, indique les différents secteurs et métiers accessibles aux étudiants suite à cette formation, et détaille le programme pédagogique de la formation. Les conditions d'accès à la formation n'y apparaissent pas de manière explicite. Par ailleurs, un supplément au diplôme a été proposé aux étudiants.</p> <p>Les enseignements dispensés paraissent professionnalisants, notamment grâce au recours à de nombreuses méthodologies professionnelles, dont plusieurs exemples sont donnés. De plus, la nature même des enseignements et le fait qu'une grande partie de ceux-ci soient assurés par des professionnels du secteur (partenaires locaux) est un point positif et particulièrement cohérent avec les objectifs professionnels de la formation.</p> <p>Aucun élément ne fait état de dispositifs particuliers d'aide à l'élaboration du projet professionnel. Il est cependant à noter que le cours de communication professionnelle propose une aide pour la rédaction de documents professionnels (curriculum vitae et lettre de motivation), ainsi que des mises en situation professionnelles.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Le projet tuteuré et le stage sont deux unités d'enseignement distinctes qui forment un groupe pour lequel les étudiants doivent obtenir une moyenne minimum de 10 sur 20 pour valider le diplôme. Le projet tuteuré fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale. Les modalités d'évaluation du stage ne sont pas précisées.</p> <p>Un stage obligatoire de 12 semaines minimum est inclus dans la formation. Cette durée minimum paraît assez faible pour une formation professionnelle.</p> <p>Le projet tuteuré est réalisé par groupes de 3 à 5 étudiants, en collaboration avec un commanditaire professionnel et encadré par un tuteur issu de l'équipe pédagogique (qui assurent un suivi régulier). Ce projet permet aux étudiants d'être confrontés au monde professionnel et de mettre en application les enseignements reçus, dans des conditions professionnelles réelles. La présentation du volume horaire et de l'organisation du projet tuteuré n'est pas claire. Il semble que le projet représente 100 heures de cours et 150 heures de travail personnel pour les étudiants, soit un total de 250 heures sur l'année, et ce sur 21 semaines.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La formation intègre l'apprentissage de l'anglais comme langue vivante obligatoire et les étudiants doivent passer les épreuves de certification en langue étrangère. Ils ont également la possibilité de passer ces épreuves dans une seconde langue vivante, mais sans aucune obligation.</p> <p>Le partenariat établi avec le programme Mexprotec a permis à la formation d'accueillir une étudiante mexicaine en 2014/2015, et deux en 2015/2016. Il n'est pas fait mention de mobilités sortantes, dans le cadre des accords Erasmus ou de partenariats internationaux.</p> <p>Il semble qu'un nombre non négligeable d'étudiants partent à l'étranger pour y réaliser leur stage, notamment dans le cadre des accords avec l'Université populaire rurale ouverte. Cependant, les informations données n'étant pas exhaustives, il est difficile de se faire une idée juste du poids effectif de ces stages à l'étranger (sont présentés à titre d'exemple seulement 13 stages sur les 2 dernières années, dont 8 ont été effectués à l'étranger). Le dispositif pourrait trouver de bonnes marges d'amélioration avec une inscription systématique dans un programme Erasmus.</p>

<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>
<p>Le processus de recrutement passe par l'envoi d'un dossier de candidature en ligne puis, suite à l'examen de dossier, à une entrevue physique, le cas échéant. Est soulignée l'importance pour le postulant de réussir à convaincre de sa volonté à entrer sur le marché du travail directement après l'obtention de son diplôme. Dans les faits, il semble cependant qu'un nombre encore élevé d'étudiants poursuivent leurs études (cette remarque est à modérer étant donné le manque d'informations exhaustives à ce sujet).</p> <p>Des modules de soutien sont proposés pour l'orthographe et les langues. Il n'existe pas de modules de soutien pour les différents cours dispensés.</p> <p>Par ailleurs l'institution émet le souhait de développer des cours méthodologiques concernant la rédaction de mémoires universitaires. S'agissant d'une licence professionnelle, la rédaction de mémoires universitaires paraît moins pertinente que celle de rapports de stages, plus opérationnels, et plus adaptés à ce type de formation qui a pour objectif de former des professionnels et non des universitaires. Le partenariat avec un lycée a permis d'éveiller l'intérêt d'élèves du secondaire pour la formation (une élève cette année).</p> <p>Le point fort de la formation en termes de recrutement est l'instauration d'un dispositif d'aide à la réussite. Cependant, l'évaluation du dispositif n'est pas renseignée.</p> <p>La maîtrise des éléments de langage et d'analyse (méthodologie du mémoire et du rapport de stage) mais plus généralement, la capacité à poser une problématique concrète et à organiser son discours pour y répondre, est à encourager.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>
<p>Une attention est portée aux techniques de l'information et de la communication en matière de tourisme ; cela constitue un point fort de cette rubrique.</p> <p>Un jury de validation des acquis de l'expérience (VAE) est organisé chaque année. Deux étudiants ont été concernés par ce jury l'année passée.</p> <p>Des enseignements spécifiques ont été mis en place pour la formation des étudiants aux nouvelles technologies, dans le cadre du cours intitulé « tourisme et nouvelles technologies ». Ils sont sensibilisés aux enjeux du e-tourisme et aux techniques associées. Les étudiants ont l'occasion d'aborder l'utilisation de certains outils numériques (tels que les outils Solution Google), d'être sensibilisés aux stratégies web et d'observer l'utilisation de sites collaboratifs. Ils font par ailleurs des études de cas sur des sujets qui sont cohérents avec leur formation (réalité augmentée, Quick Response (QR) code). Il s'agit de sujets particulièrement pertinents dans le domaine du tourisme et du développement durable. Cependant, si ces outils sont étudiés d'un point de vue théorique, ils ne sont pas utilisés en pratique.</p> <p>Les données du dossier ne permettent cependant pas une évaluation réelle de l'efficacité des efforts entrepris. La pratique de validation des acquis semble relativement exceptionnelle. Elle aurait pu être davantage utilisée ainsi qu'un régime de formation continue qui aurait pu d'ailleurs renforcer les liens avec les milieux professionnels.</p> <p>La mise à disposition de contenus numériques en ligne est en projet</p>
<p><b>Evaluation des étudiants</b></p>
<p>L'évaluation des étudiants repose uniquement sur un contrôle continu, avec des formats d'évaluation différents (individuel / en groupe ; dossiers à préparer / devoir sur table). Il est précisé que les enseignants veillent à assurer un équilibre entre les évaluations individuelles et les évaluations en groupe, cependant, aucune information précise n'apparaît concernant la distribution des différents formats d'évaluation.</p> <p>La remise des notes aux étudiants tout au long de l'année leur permet d'avoir une idée de leur niveau.</p> <p>Ils doivent, pour valider leur diplôme, obtenir une moyenne générale d'au moins 10 sur 20, ainsi qu'une moyenne d'au moins 10 sur 20 sur l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage, et être assidus en cours.</p> <p>Un jury est organisé chaque fin de semestre, constitué de 3 membres internes (équipe pédagogique) et d'un membre externe (sans plus de précision).</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition de compétences</b></p>
<p>Il est précisé que deux jurys sont organisés durant l'année, aux mois de janvier et de juillet. Aucune information n'est donnée sur les fonctions ou les objectifs de ce jury.</p> <p>Le supplément au diplôme proposé aux étudiants donne un aperçu complet des informations inhérentes à la formation. Il est fait référence à un carnet de bord, mais aucune information ne précise le contenu de celui-ci dont, visiblement, l'utilisation n'est pas systématique.</p>

Suivi des diplômés
<p>Les étudiants sont encouragés à s'inscrire à l'outil numérique Alumni (association dont les membres sont des anciens élèves). Des étudiants sortant peuvent être invités à intervenir dans la formation, de manière occasionnelle.</p> <p>La formation ne dispose pas d'outil de collecte d'informations concernant l'insertion des diplômés et n'a pas non plus d'accès à un observatoire.</p> <p>Il existe une incitation pour les étudiants diplômés à indiquer sur un logiciel leur insertion professionnelle mais ce n'est qu'une incitation. Il n'existe pas de système de collecte de données produisant une statistique fiable. L'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) à ne donne pas d'information sur ce sujet.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'existence d'un conseil de perfectionnement annuel permet de faire le point sur l'année qui se termine et de préparer celle à venir. La présence d'étudiants, d'enseignants et de professionnels à ce conseil favorise une démarche d'amélioration globale qui intègre l'ensemble des parties prenantes. Ils sont l'occasion de communiquer sur l'actualité du diplôme, les pratiques pédagogiques, les projets tuteurés et les sorties terrains à venir.</p> <p>Un questionnaire d'évaluation de la formation est rempli par les étudiants en amont de ce conseil de perfectionnement. Les résultats sont ensuite remis de manière individuelle aux intervenants. Aucune information n'est donnée concernant les points évoqués dans ce questionnaire, ni concernant les améliorations qu'il aurait permis d'apporter à la formation.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La place de l'international dans le diplôme, notamment au travers des stages et de la qualité des partenariats.
- L'implication d'acteurs professionnels locaux dans la formation en ce qui concerne les cours et les projets tuteurés.
- La cohérence et la pertinence des enseignements avec les objectifs professionnels.
- La diversité de l'équipe pédagogique.
- Une bonne insertion professionnelle.
- L'intégration d'enseignements tournés sur les outils numériques.

### Points faibles :

- Le très faible nombre d'étudiants en alternance.
- La durée minimum du stage très courte.
- Les difficultés à créer des liens suffisamment nombreux avec les acteurs locaux pour ce qui est des stages et de l'alternance.
- Le manque d'informations concernant le suivi des diplômés.
- Le renforcement nécessaire du réseau professionnel et de sa cohérence.

### Avis global et recommandations :

La formation a des atouts et une bonne organisation interne. Un réel effort d'intégration dans le territoire local, malgré les difficultés liées au lieu d'implantation, a déjà été accompli. Il reste des ajustements à faire, que l'on pourrait classer en deux rubriques : d'une part la cohérence interne et d'autre part, la visibilité/spécificité de la formation.

On observe en effet, des incohérences dans l'organisation du diplôme, en ce qui concerne sa partie professionnalisante (stage, projet tuteuré, alternance). Le stage et le projet tuteuré n'ont pas de véritables liens ou, du moins, ils ne sont pas abordés dans le rapport. On peut donc avoir un projet tuteuré au cours de l'année sur un thème et partir en stage sur un tout autre thème (qui plus est à l'étranger). Il semblerait plus cohérent de lier les deux activités sur une même problématique quitte à changer de terrain. Le projet tuteuré se déroulant au cours de l'année avant le stage, il pourrait en préparer les questions et les domaines d'investigation. De même il pourrait être opportun d'augmenter la durée minimum du stage et de proposer des stages filés pour être en cohérence avec le calendrier de formation.

En matière de visibilité des enseignements, la formation gagnerait à mieux définir son profil professionnalisant pour en dégager les spécificités qui le rendront différent de la concurrence. En effet, le champ du tourisme rural durable est très vaste et sujet de formations équivalentes nombreuses. Il convient donc de renforcer les spécificités du contexte de la formation : milieu rural, zone montagnarde méditerranéenne et entrée environnement et gestion. Au titre d'une suggestion, on approuve une résolution figurant dans le dossier, qui propose de diminuer le nombre des étudiants acceptés en licence et de mieux cibler l'avantage spécifique de la formation par rapport à des formations similaires mais non semblables.

En corollaire, sur la question de la spécificité, l'intégration d'une deuxième langue vivante obligatoire dans la formation pourrait renforcer sa dimension internationale, importante pour un diplôme dans le secteur du tourisme. Les étudiants intégrant la formation ayant des profils différents, ils n'ont pas forcément tous le même niveau et il pourrait être bénéfique à leur apprentissage que soient proposés des cours de soutien ou de remise à niveau dans certaines matières (exemple : marketing). De plus, la mise en place d'un site collaboratif au sein de la formation pourrait par exemple constituer une mise en pratique intéressante, tant du point de vue pédagogique que sur l'apprentissage de l'utilisation de ces outils.



# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

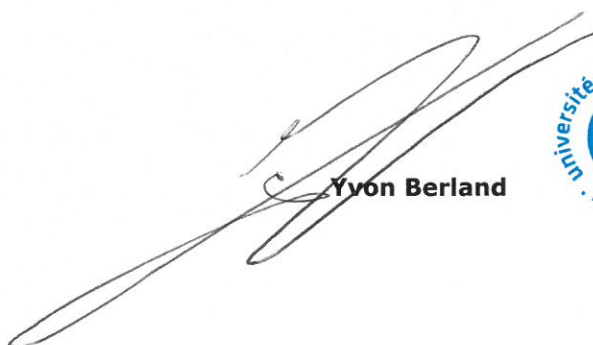
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**

